

SÉANCE DU COMITÉ DE DÉMOLITION
VILLE DE SAINT-TITE

Lundi 3 mai 2021 à 13h00
Par vidéoconférence et à huis clos

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2021;
4. Demande de démolition du bâtiment principal situé au 450-452, rue St-Gabriel –
Approbation du programme préliminaire d'utilisation du sol dégagé;
5. Levée de la séance.



Me Julie Marchand
Secrétaire du comité